

Paris, le 20 novembre 2023

COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
REALISEES DU 13 AU 14 NOVEMBRE 2023**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 13 au 14 novembre 2023 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur (code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	13/11/2023	FR0010451203	19 265	19,8128	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	13/11/2023	FR0010451203	15 854	19,7671	CEUX
REXEL	969500N6AVPA51648T62	13/11/2023	FR0010451203	4 393	19,7444	TQEX
REXEL	969500N6AVPA51648T62	13/11/2023	FR0010451203	4 338	19,7294	AQEU
REXEL	969500N6AVPA51648T62	14/11/2023	FR0010451203	4 819	19,9805	XPAR

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel www.rexel.com dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>